



« IL N'Y A PAS DE RETOUR ! » S.O.S, Bercy ne répond plus !

Compte-rendu de la rencontre entre
la direction et les grévistes le 18 novembre 2014

Mardi 18 novembre à 10h30, jour du CTR suppressions d'emplois, une trentaine d'agents grévistes de la DRFIP, rassemblés à l'appel de la CGT Finances publiques (les autres organisations syndicales, pourtant sollicitées, n'ayant pas souhaité s'associer à la grève) sont montés dans les locaux de la DRFIP.

Ils voulaient interpeller le directeur M. CANO et dénoncer la liquidation de notre administration. Seul M. MILLE, s'est présenté, déclarant que M. CANO était à la préfecture pour le « Comité de défense de zone » ! Une présence en solo dénoncée par les agents, venus interpeller un collège directorial sur l'ensemble des problématiques de la DRFIP.

La CGT Finances publiques lui a présenté le constat accablant de la situation actuelle de la DGFIP et des services de la DRFIP 35. Le précédent DRFIP avait établi un diagnostic du réseau au printemps dernier. Les agents de la DRFIP sont désormais en droit d'attendre de la direction qu'elle les informe clairement sur les restructurations à venir dans le cadre du plan pluriannuel. Les agents sont inquiets quant à leur avenir et le sont d'autant plus qu'ils apprennent aujourd'hui la suppression de 28 emplois sur le département : - 20 C, - 2 B, - 1 Géomètre, - 3 A, - 2 Idiv. En même temps, la DGFIP décide la création d' 1 emploi d'AFIPA. Une provocation pour les agents. !

*Les agents grévistes attendaient donc du directeur des réponses précises
sur l'avenir des services du département.*

Pour M. MILLE le diagnostic réseau a été communiqué. La DRFIP 35 a transmis un certain nombre de propositions à la DGFIP. **« Ces propositions ne sont pas publiques. Elles sont toujours en cours d'analyse à la direction générale. Il n'y a pas de retour. On devrait connaître avant fin 2014 ce que les ministres valident comme évolution dans le réseau pour l'année 2015 . Pour 2016, 2017 et 2018, on ne sait rien. Aucun retour de la DGFIP, ni sur le calendrier, ni sur les mesures. On ne sait pas s'il y aura une présentation année par année .»**

VRAIMENT?!!! La mission ROSETTA a mis 10 ans de voyage interplanétaire avant d'atteindre la comète « Tchouri ». Elle a permis d'envoyer en retour vers la Terre des images inédites dans l'Histoire de l'Humanité. Une prouesse ! La DRFIP 35 attend, elle, toujours le retour des images de la comète Bercy !!! Une autre prouesse du futur ? Les agents présents ont demandé s'il y avait un pilote dans l'avion !!! Le DGFIP en tout cas ne perd pas le cap des suppressions d'emplois !

Réponse de M. MILLE : **« Je ne pense pas que le pilote ne « sait » pas où il va. Il y a une différence entre ce que sait le pilote et ce que l'on sait localement. » !**

Pour les agents, le transfert annoncé du SPF de Fougères, est un signe que la DRFIP 35 avance quand même. C'est un « pilote caché ». Les propositions cachées, le DRFIP les connaît. D'ailleurs, si elles sont cachées, c'est sûrement parce qu'elles dissimulent quelque chose d'énorme. M. MILLE insiste : **« Ce n'est pas public. Nous ne sommes pas autorisés à divulguer. C'est une consigne nationale »** Dans les services, les agents vivent mal cette période d'incertitudes. Ils la vivent comme une agression. Réponse de M. MILLE : **« Je ne reprends pas à mon compte ce terme. On est conscient localement des difficultés et des inquiétudes ».** Les agents ont donc réitéré leur demande de connaître l'avenir des services du département. Toujours la même réponse de M. MILLE : **« Nous n'avons pas de retour ».**

*Le sketch se poursuit sur la question des services du département
qui seront touchés par les suppressions d'emplois.*

Les services ont déjà suffisamment souffert ces dernières années, qu'en sera-t-il pour 2015?

Réponse de M. MILLE : **« On ne sait pas où l'on va supprimer les 28 emplois » !!** Les agents ont

rappelé à M.MILLE que le DGFIP a bien évidemment fixé ses chiffres sur la base des informations transmises par chaque DDFIP. Comment la DRFIP 35 peut-elle nous répondre qu'elle ne sait pas où elle supprimera « les 28 » ! La création de l'emploi d'AFIPA est vécue comme une provocation. D'autant plus que sa mission sera d'appliquer le plan social à la DRFIP 35 ! M. MILLE s'est empressé de répondre que l'AFIPA « **on ne l'a pas réclamé. Il est arrivé en surnombre . Il aura en charge la division de la stratégie** » = La division en charge... des restructurations = CQFD.

Les services ne peuvent pas se contenter de telles réponses de la direction.

Les agents ont interpellé le directeur sur des points précis :

-Sur l'accueil physique dans le département (CF la note DGFIP du 22/10/2014) : cette note mentionne une consultation informelle des agents. Elle indique que les horaires d'ouverture des sites ne figureront plus sur tous les documents adressés en masse, mais seulement sur le site impôts.gouv qui présentera les horaires de chaque service. Ces derniers pourront être modulés toute au long de l'année. La note précise que les périodes d'échéance pourront être adaptées aux besoins des usagers, et, de ce fait, les horaires pourront être accrus (conséquences sur plage fixe et horaires variables pour les agents).

M.MILLE « **on n'a pas de retour. C'est pas si évident à mettre en oeuvre. La note est applicable au 01/01/2015. Le DRFIP 35 a décidé de prendre son temps. Nous sommes en cours de préparation d'une note à destination des chefs de service. On leur demandera de prendre le temps de discuter avec les agents et de faire remonter les propositions des agents à la direction. On tiendra compte des critères locaux. La réponse pourra être : on ne change rien. La DRFIP soumettra une proposition lors d'un CTL au printemps.** ».

Les agents présents ont alors dénoncé la manœuvre : la DRFIP veut faire peser sur les agents la responsabilité de la destruction de leur propre service et par là même du service rendu aux contribuables ! Elle veut clairement se débarrasser ainsi de l'accueil physique du public. La direction va s'appuyer sur la détresse et la misère des services pour démolir le service public. Si elle veut organiser cette destruction,

qu'elle l'assume elle-même !! Un agent de poste rural témoigne ainsi de l'impuissance des services face aux sollicitations des usagers perdus entre les services locaux et l'anonymat des services d'encaissement à compétence nationale inaccessibles.

M. MILLE se dit alors surpris des réponses des agents, la direction voulant « **essayer de mettre en œuvre des mesures non autoritaires. La direction associe les services, les chefs et les agents. 16 H c'est un minimum, une norme, on ne peut pas aller en deça. On ne va pas demander aux agents de décider** » !!

Les agents présents rappellent à la direction qu'elle va s'adresser à des services sous pression, et que les agents vont devoir choisir entre le service public et leur propre situation de souffrance. Un agent du service des pensions (CSGR), qui vit le quotidien des plateformes téléphoniques, témoigne des conséquences immédiates et néfastes de la fermeture des accueils physiques des services des pensions : explosion des courriers, des courriels et des appels téléphoniques, dégradation des tâches de gestion. En supprimant les accueils physiques pour créer des plateformes téléphoniques, la DGFIP a créé des monstres, préjudiciables pour les usagers du service public et les agents. Que la Direction cesse de dire que la fermeture de l'accueil, c'est pour le bien du service public !

Alors qu'il y a une augmentation de l'accueil physique sur les sites, la DGFIP veut diminuer les horaires d'accueil, ce à quoi M. LE DU (appelé à la rescousse à 11H30), répond: « **c'est tout à fait cohérent** ». Les horaires actuels : « **Est-ce vraiment un succès pour l'administration ? Je considère que c'est un échec, ça montre que la législation est compliquée, que la procédure administrative est lourde** » Et quid des conséquences des suppressions d'emplois dans les services?! M. LE DU ose parler d'appels « non aboutis » alors que la DRFIP supprime en même temps des emplois dans les services !!!

Autre crainte des agents : que va faire la DRFIP sur les Maisons de l'Etat demandées par le Premier Ministre ? M.MILLE déclare que la DRFIP « **a découvert que la DGFIP n'était pas exclue** » du dispositif. « **Autrement aucune information là-dessus. Le Préfet n'a pas pris contact avec le DRFIP à ce sujet.** »

Pas de quoi rassurer les agents cependant ! Nous savons que c'est une machine à supprimer les services publics, principalement en milieu rural.

Quel avenir pour le réseau fiscal ?

-Sur les centres de contact déjà expérimentés dans d'autres DDFIP :M.MILLE « **Je n'ai rien** ».!! M. LE DU répond que « **La DRFIP 35 n'est pas concernée** »,

Les agents rappellent que dans les secteurs d'assiette, les usagers sont contents de joindre les personnes qui gèrent leur dossier. Ceci ne sera plus possible dans les centres de contact. Ces derniers répondront aux questions d'ordre général et programmeront un rdv pour l'utilisateur avec son service d'assiette si la question posée ne peut être traitée à ce niveau. Quelle simplification !!

A la question posée sur l'avenir du cadastre dans le département, la réponse de M. MILLE est « **je n'ai pas de réponse** ». M. LE DU arrivé en renfort complète : « **On est toujours sous la redescende des groupes de travail nationaux. Ça dure un certain temps cette affaire là. La DG a dit là où le rapprochement n'a pas été fait il faut le faire sans introduire la polyvalence en SIP. Il faut créer une cellule foncière.** » Interrogé sur la situation dans la DRFiP 35, M Le Du estime, à titre personnel, que l'exercice de la mission foncière ne pose pas de difficulté particulière, s'appuyant sur de bonnes statistiques. Il évoque une équipe départementale pour les évaluations complexes. Pour le site de St Malo et la date de la fusion SIP/CDIF: « **on n'a pas de feuille de route.** »

Dans le contexte d'explosion des constructions de l'agglomération rennaise, les agents concernés (Géomètres, PELP, PTGC, SPF, SIP, SIE) n'échapperont pourtant pas aux suppressions d'emplois, mais ils doivent savoir que du point de vue de la Direction, tout va bien, puisque les statistiques sont bonnes...

Sur le transfert du SPF de Fougères à RENNES,

et sur le futur de tous les SPF du département, M.MILLE a répondu qu'à terme « **c'est avoir 2 sites : 1 à Rennes et 1 à St Malo, mais rien n'est décidé pour Redon.** » !! La direction ne donne aucune réponse sur un rapprochement SPF-pôle enregistrement dans le département.

Sur la lecture automatisée des déclarations de revenus (LAD) : « **c'est abandonné pour les années qui viennent. Ce n'est pas la priorité, la priorité c'est la télédéclaration.** ».

Sur l'avenir des SIE, et d'éventuelles fusions sur St Malo, Rennes, M.LE DU répond qu'il n'a « **aucune visibilité sur l'évolution du réseau des SIE** » et « **on a fait des propositions sur le réseau des SIE et on n'a pas de réponse la dessus** ». AaaaH ! Un début de piste sur les propositions mystères transmises à Bercy !

Sur l'avenir du contrôle fiscal à la DRFIP 35 ? Sur les PCRFP (pôle de contrôle des revenus patrimoniaux) M. LE DU indique que « **la cellule SCP va se rapprocher de la Brigade FI/DFE pour former le PCRFP. Il n'y aura pas de création d'emplois, mais un regroupement. Je ne peux pas vous décrire quel sera le schéma définitif. On démarre avec un existant assez proche de la cible à mettre en oeuvre. Je n'en dirais pas plus.** » Quelle place pour les Fiscalités Immobilières déjà exsangues, dans le département !? « **Elles sont pilotées par M. DERRIEN** », responsable de la BFI-DFE...mais encore ?! Pas de réponse. La direction ne donne aucune information sur les BDV et la BCR. Pour les DFE, le département conserve les dossiers des dirigeants en dehors de ceux qui relèvent de la compétence de la DIRCOFI.

Quel avenir pour les postes ruraux et urbains ?

M.VIÉNOT, arrivé à 12H10 va-t-il être plus précis sur le sort des postes du département (fusions, suppressions), alors que les agents apprennent par la presse et le Journal Officiel la possibilité de transferts de compétence vers le privé (possibilité ouverte aux collectivités locales de faire recouvrer leurs produits locaux par des entreprises privées!!!).

Des suppressions d'emplois sont-elles prévues sur le poste de Dinard ?

Quid des situations désastreuses de St Meen, de Guichen, de Cancale ?

Les postes sont saignés, c'est intenable, les effectifs sont insuffisants, les agents présents rappellent qu'ils sont en grève pour dénoncer les

suppressions d'emplois.

Réponse, pour le poste de Dinard « **c'est un poste qui cumule des difficultés même si les volumétries de charges sont très raisonnables.** » « **Vous mettez le doigt sur les sujets difficiles. On partage l'analyse mais on verra au CTL emplois** ». Pas très précis tout cela...!!!!

Pour St MEEN, la direction répond : « **on n'a pas fait tout ce que l'on avait promis de faire. On n'a pas abandonné le poste.** » C'est pourtant bien l'impression des collègues de St MEEN !

Pour la Guerche de Bretagne, un collègue du poste témoigne du manque évident de moyens

pour le poste. Ce à quoi la direction répond : « **on est dans une perspective de fusion de la trésorerie en 2016** ». Ce que dénonce la CGT. Encore un recul du service public. Et en attendant, la direction laisse la situation en l'état, au détriment de la santé des agents et du service public...

Les grands postes sont aussi dans une situation d'augmentation des charges et de diminution des moyens.

La question de la fusion du CER et du CEA est une réelle inquiétude pour les agents. Ils craignent, avec la CGT, que cette évolution se fasse au détriment de leurs conditions de travail.

M. VIÉNOT répond que « **l'on peut imaginer que dans quelques années, le CEA n'existera plus en terme d'organisation mais la structure existera toujours** », sans plus de précisions en terme de calendrier, d'emplois et de regroupement immobilier sur un même site à Rennes. Pour lui, le CEA travaillerait d'ailleurs pour le CER (ce qui est inexact : c'est l'inverse). Il a rappelé que le CEA a été créé pour traiter des amendes sous forme de carte-lettre, ce qui est en train de disparaître. (Mais pour les agents et la CGT, le besoin d'un poste comptable pour les amendes forfaitaires est toujours existant).

Quel avenir pour les missions dites de support ?

CHORUS : quid du rapprochement des Centres des Services Partagés régionaux dans le cadre de la mutualisation des fonctions supports, évoqué en CTL en 2013, pour une mise en place en 2017 ? Y aura-t-il disparition des CSP régionaux ? Deviendront-ils des CSP centraux, ou fusion de plusieurs régions ? Réponse : « **on n'a pas d'infos** » !

L'action sociale : quel avenir pour l'action sociale du département? Les agents rappellent à la direction que les retraités ne doivent pas être les oubliés du ministère, ainsi que les collègues qui se trouvent dans une situation de grande précarité financière. Le départ de l'infirmière est très grave dans le contexte actuel. Les médecins de prévention auront-ils le temps de se consacrer aux agents s'ils doivent assumer les tâches qu'elle effectuait auparavant ? C'est un recul pour la santé des personnels. Comment la direction peut-elle dire qu'elle se soucie des conditions de vie au travail des personnels, sachant que les médecins de prévention vont être de plus en plus

sollicités du fait des restructurations ? Réponse : « **l'infirmière ne sera pas remplacée. M.MILLE a rencontré récemment les 2 médecins. Elles vont s'organiser pour exécuter leur mission, même si leurs tâches sont alourdies** ».

Remboursement des Frais de déplacement : les agents ont dénoncé les difficultés de fonctionnement de la procédure dont se plaignent tous les collègues. M. MILLE répond que « **les services centraux ont pris la mesure du problème et vont voir s'ils peuvent simplifier** ». Les agents qui attendent leurs remboursements sont bien avancés !

Les contractuels de la DRFIP 35 : la CGT finances publiques a dénoncé la situation dramatique des personnels de ménage employés par la Société ONET et demandé des éclaircissements sur la situation des Berkaniens et des personnels en CDD.

Les agents ont demandé à M.MILLE de faire remonter à la DG toutes leurs revendications et l'ont quitté à 13h40, toujours en attente de réponses !

Ce 18 novembre, la CGT Finances publiques a pris ses responsabilités en appelant à la grève à la DGFIP. Pour nous, il est important de prendre en considération cette journée comme un point d'appui pour aller vers une action de grève nationale massive et unitaire, au niveau DGFIP, Fonction publique et interprofessionnel, pour revendiquer :

le retrait du Pacte de responsabilité, l'augmentation générale des salaires et des pensions, l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des fusions-resctrucurations, la défense et l'amélioration du Statut.

***Le 4 décembre, pour porter ce message,
pour un syndicalisme de luttes et de revendications,
votez et faites voter CGT !***